Société coopérative du Rhône
Les habitants coopérateurs
P.A. Mme A.-M. Stupf Schwarz
12, rue de la Coulouvrenière
1204 Genève

Genève, le 28 novembre 2007

Monsieur Guy Dossan
Président du Conseiller municipal
Ville de Genève
Palais Eynard
Rue de la Croix-Rouge 4
1204 Genève

**PETITION**
**Insalubrités, nuisances et insécurité des habitants de la Coopérative du Rhône**
**Quelle est la situation depuis le rapport P-141 A du 8 janvier 2007 ?**

Monsieur le Président

Le 17 mai 2005, nous avons envoyé un courrier au Conseil municipal de la Ville de Genève dont le contenu a été traité au sein de la commission des pétitions par votre prédécesseur, M. Jean-Pierre Oberholzer. Les soussignés ont été auditionnés le 14 novembre 2005 et le rapport de notre pétition intitulée « Parcage sauvage, insalubrité, insécurité et bruit à la rue de la Coulouvrenière » a été publié le 8 janvier 2007, réf. P-141 A. Ce rapport, publié près de 2 ans après le dépôt de la pétition demandait son renvoi au Conseil administratif.

Si les habitants de la coopérative du Rhône que nous représentons ont pu constaté certaines améliorations en lien par exemple avec la pose de potelets pour empêcher le parking sur les trottoirs devant les entrées des immeubles, l'insalubrité du quartier reste malheureusement inchangée. De plus, nous assistons à une montée d'insécurité en lien avec la scène ouverte de la drogue et les concerts organisés par l'Usine attirant dans le quartier une population de noctambules prolongeant leurs soirées par des beuveries en plein air. Des agressions verbales mais également physiques nous ont été rapportées et nous inquiètent tout particulièrement.

En l'état, nous demandons à nos autorités de faire en sorte de rendre le quartier de la Coulouvrenière à ses habitants et de déplacer les activités nuisibles de l'Usine incompatibles avec un quartier d'habitations. Ce bâtiment, par ailleurs magnifique, pourrait ainsi être rendu à sa vocation initiale de promotion de la culture alternative.

Nous espérons que ces lignes retiendront votre attention et que les 60 familles de la Coopérative du Rhône pourront imaginer vivre plus sereinement dans les années à venir.

Veuillez agréer, Monsieur le président, nos salutations distinguées.

Pour les habitants de la coopérative du Rhône

A. Stupf.
Anne-Michèle Stupf Schwarz

Michaël Von Mandach

1 document photos est déjà en votre possession